

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique (5302)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 22%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 55%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique (5302)	Jury par défaut	Autres candidats	13	278	130	112	13
		Bacheliers professionnels toutes séries	17	167	101	97	15

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique (5302)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	29	8	8	1	7,7 %
			Masculin	249	122	104	12	92,3 %
			Total	278	130	112	13	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	2	1	1	0	0 %
			Masculin	165	100	96	15	100 %
			Total	167	101	97	15	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique (5302)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	22	11	9	1	100 %
				AB	14	12	12	0	0 %
				B	5	5	4	0	0 %
				Total	42	28	25	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	17	3	1	0	0 %
				Sans mention	83	54	44	8	80 %
				AB	35	33	32	2	20 %
				B	6	6	6	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	143	98	85	10	100 %
			Diplômes étrangers	Sans mention	68	3	1	1	50 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	AB	18	1	1	1	50 %
				B	6	0	0	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	93	4	2	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	10	1	1	0	0 %
				Sans mention	57	19	16	2	13,3 %
				AB	53	37	37	7	46,7 %
				B	36	33	32	5	33,3 %
				TB	11	11	11	1	6,7 %
				Total	167	101	97	15	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique (5302)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	147	108	93	10	76,9 %
			En réorientation	35	16	14	1	7,7 %
			Non scolarisés	22	3	3	0	0 %
			Scolarité étrangère	74	3	2	2	15,4 %
			Total	278	130	112	13	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	141	97	93	14	93,3 %
			En réorientation	9	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	14	1	1	1	6,7 %
			Autres	3	1	1	0	0 %
			Total	167	101	97	15	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique (5302)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	117	94	82	9
			Autres doublettes	12	2	2	0
		Baccalauréat Professionnel	Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	121	84	81	14
			Autres spécialités	34	12	11	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique (5302)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	90,7 %	97,9 %	97,6 %	100 %
		Autres doublettes	9,3 %	2,1 %	2,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Electrotechnique (5302)	Jury par défaut	Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	78,1 %	87,5 %	88 %	93,3 %
		Autres spécialités	21,9 %	12,5 %	12 %	6,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Enseignements technologiques ou professionnels	Moyennes 1ere et Terminale	Essentiel
	Enseignements Mathématiques et Physiques	Moyennes 1er et Terminale	Essentiel
	Enseignements lettres et LV	Moyennes 1ere et Terminale	Important
	Origine du baccalauréat	Bac STI2D - Bac pro MELEC ou SN - Bac général scientifique dont les sciences de l'ingénieur	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Fiche avenir	Essentiel
	Capacité à s'investir	Fiche avenir	Essentiel
	Concentration en classe	Bulletins scolaires	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Essentiel
	Intérêt pour la formation	Participation aux séquences d'information (JES, JPO, rencontres...)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche avenir	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)

- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

candidat n'ayant pas suivi de formation scientifique et/ou technologique

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement des candidats sur ParcoursSup est obtenu avec une note. Cette note est le résultat d'un calcul. La note finale est la moyenne de 4 notes :

- 1ère note : c'est la moyenne des notes de 1ère et terminale de l'élève. Les enseignements scientifiques et technologiques ont un coefficient 2 (coef 4)
- 2ème note : C'est le calcul d'une note résultant de la fiche avenir du candidat. La fiche avenir comporte tous les avis mis par le chef d'établissement et le conseil de classe. Ces éléments sont : Méthode de travail, Autonomie, Engagement citoyen, Capacité à s'investir, Capacité à réussir (coef 2)
- 3ème note : C'est une note relative à la lecture des bulletins scolaires (coef 3)
- 4ème note : c'est une note relative à la motivation du candidat après lecture de la lettre de motivation. (coef 1)

Chacune des notes a un coefficient différent pour le calcul de la note finale. Traitement de la note : Les candidats sont classés. La CEV définit la limite basse à partir de laquelle les candidats sont refusés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien lire le descriptif de la formation

Rédiger un projet motivé simple mais sincère ; Ce ne doit pas être un copier-coller d'une lettre type et une lettre de flatterie de l'établissement.

Relire et vérifier vos appréciations de votre parcours avenir.

Signature :

Florent JOST,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Etienne Mimard